

**Arrondissement : LA CHATRE (INDRE)**  
**Réunion d'Arrondissement**

La réunion a regroupé 52 personnes. Au regard de cette faible assistance, il a été décidé de débattre des trois thèmes suivants en formation collective, et non en sous-groupes comme envisagé initialement.

**02: Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir.**

Instruire – Eduquer – Former constituent les trois objectifs de l'école.

L'instruction est la mission prioritaire de l'école mais elle doit également former les élèves pour leur « apprendre à apprendre ».

Le rôle dévolu à l'école en matière d'éducation suscite des interrogations.

Pour des intervenants, ce domaine relèverait davantage de la responsabilité des parents afin de permettre aux enseignants de se consacrer à la transmission des savoirs. Pour autant des carences sont constatées dans l'éducation parentale et le milieu scolaire est appelé, à titre palliatif, à compenser ce déficit.

En fait, l'éducation ne serait-elle pas l'affaire de tout un chacun : enseignants, parents et tous les interlocuteurs des jeunes à un titre quelconque.

Si l'instruction est la mission première de l'école, la question est posée de savoir comment instruire tout en éduquant de manière concomitante.

Cette problématique amène à prendre en compte les points suivants :

- sensibilisation des élèves à la vie en société par l'appréhension du respect des règles de base de son fonctionnement,
- les droits et les devoirs des élèves.

La réflexion conduite sur ce point amène à considérer la nécessaire prise en compte de l'apprentissage de la vie en société par les élèves.

A la question de l'animateur relative aux actions prioritaires incombant à l'Education Nationale, à savoir : l'école doit-elle privilégier la maîtrise des « fondamentaux » ou développer un enseignement plus varié ? Les avis suivants ont été émis :

- Initialement, la mission de l'école était entièrement résumée dans la dénomination « Ministère de l'instruction publique » mais si la maîtrise des « fondamentaux » par les élèves demeure prégnante, il convient d'intégrer le fait que l'Ecole est en prise avec la société.

- L'Ecole ne peut se couper des réalités de son environnement et ne doit pas réduire le champ des apprentissages mais elle n'est pas en mesure de répondre à toutes les attentes.

- Un certain empilement des connaissances, ainsi qu'un alourdissement des programmes par chaque Ministre de l'Education, sont dénoncés, qui seraient préjudiciables à la priorité à accorder à l'acquisition des savoirs de base. Un équilibre serait à rechercher sur ce point.

L'objectif fondamental à atteindre serait de préparer l'enfant à être « un citoyen éclairé ».

Les points suivants ont été ensuite évoqués spontanément par le public :

- L'absence de données techniques sur les carences des élèves en matière de maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Un intervenant, issu du milieu éducatif, a signalé que les enfants en difficulté ont toujours existé mais que les moyens de « repérage » sont plus importants de nos jours.

Il a été ajouté que des initiatives individuelles peuvent permettre de résoudre des difficultés rencontrées par des élèves en cours préparatoire. De même, le rôle de l'instituteur en charge de la BCD est mentionné pour ses effets bénéfiques en faveur du soutien individuel.

- L'utilisation de compétences nouvelles au sein de l'Ecole pour pallier un certain manque de formation des maîtres (recours à des psychologues, entre autres),

- La spécificité du département, avec un milieu rural important.

Des classes à 5 niveaux existent. Cette situation ne constitue-t-elle pas un handicap ? Ou faut-il y voir l'aspect émulation pour les élèves ?

- Les formations technologiques et professionnelles dans le secondaire.

Ce volet n'a pas été développé mais ces formations ont été estimées indispensables sans que soit négligée l'importance d'une culture générale de base.

- Les moyens dédiés à l'Education Nationale.

Concernant ce domaine essentiel, des souhaits ont été exprimés pour une répartition plus équitable entre les différents niveaux (primaire, secondaire, supérieur) et surtout pour que les moyens actuels soient préservés – voire accrus – afin que l'Education reste vraiment une priorité nationale, préservant ainsi l'égalité des chances et l'égale dignité entre tous les élèves.

## **05: Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

En introduction, l'animateur a rappelé la problématique centrale du thème consistant notamment à identifier le volume de connaissances « qu'il n'est pas permis d'ignorer » dans l'instruction.

Les opinions suivantes sont alors successivement émises :

L'instruction au primaire doit avoir pour objectif l'acquisition des connaissances de base : calcul, écriture et lecture. Seul cet acquis donnera à l'élève le plaisir d'apprendre, dans tous les domaines.

La déclinaison du sujet par la fiche thématique du ministère amène à poser les questions suivantes :

Est-ce à dire que dans le programme officiel il y aurait un programme minimum, alors qu'il existe un programme précis par matière ?

Doit-on entrevoir une remise en cause de la scolarité jusqu'à 16 ans, étant entendu qu'aujourd'hui le BEPC n'a plus de valeur ?

En 1998, une étude avait montré que les progrès de l'élève étaient en lien étroit avec le temps de travail.

Les programmes nationaux sont parfois en contradiction avec les instructions reçues, imposant parfois « d'aller à l'essentiel », notion subjective qu'il faudrait préciser. Une autre contradiction existe aussi parfois avec le programme donné par l'Inspecteur Général, sur telle ou telle matière.

L'accent est mis alors sur l'enseignement professionnel, à travers les opinions suivantes :

Il est nécessaire d'orienter plus tôt certains jeunes vers les métiers du bâtiment, et autres filières techniques, afin que ceux qui se désintéressent de l'enseignement général débutent très tôt ce type d'orientation. Il est répondu à cette proposition en arguant que la famille concernée est responsable de cette décision.

Par ailleurs, on rétorque que, si la nature des métiers change, un minimum de connaissances générales s'impose, sinon l'intéressé demeurera sous-employé et mal considéré. Pour autant, à l'occasion de la période difficile de l'adolescence, il est proposé de permettre à l'élève de partir en apprentissage pour un temps, et de revenir à l'école ensuite, afin de ne pas prendre une orientation professionnelle de manière inconsidérée.

Un autre orateur estime qu'il faut un tronc commun jusqu'en classe de 5<sup>ème</sup> inclus, après laquelle le choix d'un cursus professionnel peut s'opérer.

Plus généralement, l'orientation est décrite comme un point faible du système : on devrait s'en soucier réellement bien avant le BAC.

L'exemple de l'Allemagne serait bon à examiner.

Beaucoup de jeunes font un choix par défaut : il faut dès lors une représentation concrète des métiers, pour découvrir la réalité de ceux-ci. Il est ajouté que le blason de la voie professionnelle est à redorer, car cette option est trop vécue et considérée comme un échec dans le cursus scolaire. Par exemple, on pourrait enseigner davantage de technologie au collège.

Au-delà de ces préoccupations, il importe de valoriser le mot « travail » ; dans ce cadre, il est espéré que la prochaine loi sur les universités ne dévalorise pas le diplôme B.T.S. Pour autant, il est déploré que la seule exigence en terme d'orientation consiste à trouver un travail propre à éviter le chômage, alors que les jeunes ont d'autres inspirations. Dans ce contexte, certains jeunes ne savent que faire après le BAC.

Un participant se demande si le présent débat ne met pas en cause ici la notion de collège unique. Ne faut-il pas mettre en place une diversité de formes d'enseignement, corollaire de la diversité des élèves, et de leur condition ? A titre d'exemple, 3% des enfants scolarisés n'ont jamais vu leurs parents travailler ; sur un autre plan, le mode unique d'enseignement du collège ne convient pas à un nombre important de jeunes. Il est nécessaire de diversifier les approches pédagogiques, afin de ne pas laisser « dans la nature » des jeunes inadaptés au modèle scolaire, étant entendu que chacun doit acquérir le minimum d'enseignement général indispensable à sa culture d'adulte.

L'accent est ensuite porté sur les relations entre l'Ecole et l'entreprise : l'attention est attirée sur le comportement de certaines entreprises qui s'immiscent dans le second degré. Leur seul objectif consistant à donner aux jeunes stagiaires des tâches d'adultes. Dès lors, le collège doit garder la main sur les jeunes en stage en entreprise, et ne faire de celle-ci qu'un lieu d'observation, ceci jusqu'à 16 ans.

Un orateur critique les dispositions du décret du 29 Août 2003, en citant certaines de ses dispositions qui, selon lui, permettent désormais de faire exercer au stagiaire des travaux de grande pénibilité physique.

Il est cependant estimé par un autre que, globalement, les jeunes en stage en entreprise profitent à plein de ce moment de découverte concrète de l'environnement professionnel.

## 17 Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?

### LES RYTHMES SCOLAIRES

Un premier constat est tout d'abord fait par plusieurs intervenants concernant la durée importante de la journée des élèves puisqu'au-delà des heures de cours, doivent s'ajouter les heures de transport et les heures de travail à faire à la maison. Un débat s'engage alors sur les rythmes scolaires.

- Réflexion sur la charge de travail quotidienne d'un élève:

Si chacun s'accorde à reconnaître que la charge de travail quotidienne d'un élève est importante, il est souligné que la réduction des heures de cours sur une journée signifie une augmentation des jours d'école sur l'année, ce qui induit une réorganisation des congés scolaires d'été et plus globalement des congés scolaires annuels.

- Réflexion sur la charge de travail hebdomadaire d'un élève

Un intervenant souligne que le transfert des cours du samedi matin au mercredi matin permet généralement de réduire voir de supprimer l'absentéisme, jugé trop important, du samedi matin.

Plusieurs intervenants évoquent ensuite la semaine de 4 jours : partant du constat que là où elle est instaurée la semaine de 4 jours n'est pas remise en cause, son expérimentation dans de nombreuses écoles est largement débattue : Jugée trop courte pour permettre l'assimilation des programmes par certains, l'instauration de la semaine de 4 jours permet pour d'autres d'alléger les journées de travail, et de dégager davantage de temps libre pour des activités extra scolaires, qu'il faudrait toutefois pouvoir mieux encadrer.

Il est par ailleurs souligné que la semaine de 4 jours suppose une réflexion plus générale sur les congés scolaires

- Réflexion sur la charge de travail annuelle

L'expérimentation du rythme des 7/2, c'est à dire 7 semaines de cours 2 semaines de congés a été évoquée et considérée comme un rythme de travail très satisfaisant.

Plusieurs intervenants déplorent d'ailleurs que la planification actuelle des congés scolaires ne soit que le reflet de considérations économiques

### LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

Le débat s'oriente ensuite sur le renforcement de l'encadrement des élèves, afin d'assurer un suivi plus individualisé, notamment par :

- le renforcement de la médecine scolaire considérée comme sinistrée dans le primaire et le secondaire
- le renforcement du nombre d'enseignant pour éviter des classes surchargées
- le renforcement du personnel de surveillance, mission de plus en plus accomplie par des enseignants
- le renforcement des réseaux d'aide spécialisée considérés comme incomplets, sans moyen financier, doté d'un rayon d'action trop lourd

Face à des emplois du temps jugés souvent inadaptés à cause d'horaires trop découpés ou de journées trop irrégulières, il est également proposé de développer un suivi individualisé des élèves pendant les heures d'inter cours, qui n'est possible que par un renforcement des moyens existants.

### LES LOCAUX

Plusieurs intervenants pensent que les établissements trop grands ne sont pas davantage propices à la réussite des élèves. D'autres craignent que les petites structures soient défavorisées,

notamment en terme d'équipement : Les établissements scolaires doivent donc garder une dimension humaine pour être accessibles à tous.

La restauration scolaire est ensuite abordée à ce moment du débat : elle est considérée comme le point sur lequel l'école a le moins évolué :

- Trop de bruit : les locaux sont généralement mal insonorisés et conçus sans aucune convivialité
- Tables inadaptées à la taille des enfants : le mobilier et l'aménagement intérieur sont rarement pris en compte
- Menus élaborés sans concertation : la confection des menus répondant tant à des impératifs budgétaires que nutritionnels, la participation des élèves est ici proposée

Les internats sont par ailleurs considérés comme bénéfiques aux enfants issus de famille en difficultés, car ils permettent de les isoler et de les protéger de leur famille. Un intervenant pense que l'école doit être un sanctuaire, doté de ses propres règles de fonctionnement destiné à faire de l'élève un adulte et un citoyen.

L'entretien des locaux est ensuite mis en avant comme un impératif. Un intervenant souligne que la dégradation des bâtiments induit souvent une accélération du processus de dégradation par les élèves : ce qui suppose des moyens financiers et humains

En conclusion, l'animateur a relevé trois priorités pour l'école :

1. Les missions de l'Ecole sont d'instruire, d'éduquer et de former avec le souci majeur d'assurer l'égalité des chances
2. traiter en priorité la problématique du devenir des jeunes à l'issue du collège, par une orientation à la fois personnalisée et diversifiée
3. le renforcement de l'encadrement pour assurer un suivi permanent et concerté des élèves